



**Association Soutiens en Urgence à la vie de l'hôpital du Bassin de RUFFEC**  
**BP 19**  
**16700 RUFFEC**

E.mail : [assdef\\_hopitalruffec@yahoo.fr](mailto:assdef_hopitalruffec@yahoo.fr) Siret : 528 995 913 00019 APE 9499Z  
Membre de la Coordination Nationale. Association agréée par le ministère de la santé,  
arrêté du 14/08/2008 Siret : 503 711 988 00025

## Repas-Débat du 15 Octobre 2016 à Villefagnan

Une soixantaine d'adhérents et soutiens ont participé à cette journée.

Mme Prévost (maire de Villefagnan), M. Charbonneau (maire de Ruffec et président du conseil de surveillance de l'hôpital) et plusieurs représentants(es) de mairies du bassin de vie étaient présents dans la salle.

Une délégation du personnel hospitalier était également présente.

Nous remercions Rosine Leverrier (vice présidente de la coordination nationale) d'avoir fait le voyage depuis Vire en Normandie pour venir jusqu'à nous.

Nous avons commencé cette journée à Villefagnan avec une pensée pour Edgard Saunier (ancien maire de Villefagnan) qui a été à l'initiative de la création du collectif 16 SP et à ce titre un soutien très actif de notre association jusqu'à son décès bien trop prématuré.

### Éléments présentés pour alimenter le débat

#### **Le contexte:**

Le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2017 présenté en Septembre dernier prévoit une économie supplémentaire de 845 millions d'euros sur les hôpitaux publics en plus des 3 milliards déjà en cours sur 3 ans (2015-2016-2017).

**C'est dans cet espace d'enveloppes contraintes qu'évoluent les budgets hospitaliers.**

Depuis 10 ans, l'ONDAM hospitalier est passé de 4% d'évolution en 2007 à 1,75% en 2016.

- => bien en dessous des besoins réels.
- => endettement des hôpitaux
- => plans de retour à l'équilibre imposés par les tutelles
- => restructurations, fermetures de lits et de services

L'ONDAM hospitalier 2017 serait revu à la hausse à 2% mais cette augmentation serait réservée à financer la mise en place des GHT !!! (GHT= Groupement Hospitalier de Territoire)

**Un comble: on va dépenser des sommes importantes (au passage l'argent de nos cotisations) qui font tellement défaut au fonctionnement des services pour les restructurer voire les fermer et laisser des milliers d'usagers sur le bord de la route!!!**

## **Un aperçu rapide de la situation de l'hôpital de Ruffec**

Il semblerait que l'hôpital de Ruffec termine l'année 2016 en déficit d'environ 500 000 euros mais aussi que le déficit cumulé 2014-2015-2016 approcherait les 2 millions d'euros.

Les mesures annoncées dans le PLFSS 2017 ne risquent pas d'améliorer la situation car Ruffec en aura forcément sa part de retombées. La probabilité de restrictions d'activités (ou de service) pour compenser en partie les pertes d'emploi indispensables à la réalisation des économies demandées est une quasi certitude.

Un plan de restrictions a été présenté au personnel et au conseil de surveillance du 3 Octobre dernier (sans vote bien sûr) :

→ non remplacement de 2 départs en retraite

→ suppression de 5 jours de RTT = diminuer les chevauchements d'horaire entre équipes pour transmettre les consignes (expliquer les risques d'erreur / malades) = 3 postes en moins.

→ polyvalence entre service pour supprimer les remplacements d'arrêts maladie, formation ...etc...

= x postes en moins => *comme si un service était sur-doté au point de pouvoir remplacer dans un autre service !!!*

→ suppression d'un 0,5 poste médical en Médecine ... etc ...

Le personnel présent dans la salle pourra mieux nous expliquer les conséquences directes de ce plan Toujours est il qu'après la présentation à grand renfort de presse des locaux tout neufs des Urgences la réalité des objectifs recherchés n'a pas mis longtemps à refaire surface. Les locaux, aussi bien conçus soient ils, ne remplaceront pas le personnel manquant auprès du malade ni les prestations que l'hôpital pourrait ne plus pouvoir offrir à la population faute de moyens suffisants.

## **Que s'est il passé depuis notre action du 21 Juin**

→ Le directeur a signé la convention constitutive du GHT validant l'intégration de Ruffec sans faire aucune démarche pour une dérogation éventuelle.

→ L'ARS a répondu à notre courrier en précisant qu'il n'accorderait pas de dérogation à Ruffec et ce d'autant plus facilement que l'hôpital n'a pas fait de demande.

→ Le 26 Juillet nous avons eu une réunion avec le Président de la commission santé du syndicat de pays (Mr De Lustrac) à sa demande => voir CR.

Le seul intérêt de cette réunion est qu'elle a débouché sur l'organisation d'une table ronde qui aura lieu le 10 Novembre sur le thème « les enjeux du GHT sur notre territoire » => participants: ARS départementale, Directeur et Président CME de Girac, Directeur et Président CME de Ruffec, Président du C. Surv de Ruffec, Association, Présidente du Syndicat de pays et Président de la commission santé. (*GHT= Groupement Hospitalier de Territoire*)

=> **Diffusion d'un questionnaire pour arriver à cette réunion avec un support des souhaits et besoins de la population** (voir l'organisation dans les actions).

En effet, la loi Touraine et ses GHT sont votés (*cette loi est mauvaise et il faut continuer à le dire*) mais dans l'immédiat il faut combattre le contenu de ses applications. La convention constitutive du GHT Charente est signée depuis le 1er Juillet **sans les filières de soins** qui sont en cours de discussion jusqu'au 1er Janvier 2017 pour une mise en place au 1er Juillet 2017 alors il faut combattre le contenu des filières de soins s'il ne correspond pas à nos besoins sur le terrain.

C'est avec cet objectif que nous irons à la table ronde et les questionnaires nous serviront d'appui..

## **Les actions proposées et validées**

→ Questionnaire (cité ci-dessus) => **en récupérer un maximum pour le 7 Novembre** et poursuivre l'initiative jusqu'à fin Décembre. ***Voir si chacun peut en faire remplir autour de lui.***

***Les retourner soit par courrier, soit par mail, soit en les remettant à un membre du collectif.***

→ Journée du 8 Novembre (mardi) manifestation contre le PLFSS et ses conséquences locales.

*Une action semble pouvoir s'organiser à Ruffec avec les personnels hospitaliers.*

*A la question « Notre place d'usager est elle d'y être aussi? » la réponse a été OUI.*

→ Conférence de presse et / ou communiqué de presse sur la situation

## **Pour conclure**

La défense de tous les services publics est essentielle pour garder un dynamisme social dans notre bassin de vie et **l'hôpital en est un des éléments majeurs.**

Au delà de l'hôpital la désertification du 1<sup>er</sup> recours (médecine de ville) impose aussi de réfléchir rapidement à une alternative publique de type centre de santé pour les secteurs de Ruffec, Villefagnan et Sud Deux Sèvres. L'idée est maintenant reconnue par l'ARS départementale.

Cette problématique nécessite d'être très prudent dans la manière d'aborder les choses car les autorités de santé pourraient s'en servir pour faire d'une pierre deux coups en transformant le service des urgences de l'hôpital en Centre de Soins non programmés soit l'équivalent d'un centre de santé pour le bassin de vie. Pour avancer sur ce dossier il faut réactiver avec les discussions avec les CDC.

Merci pour votre attention